

Direction Opérationnelle des Télécommunications
de Mostaganem.

Réf: AT/DOT27/SDT/ DRA/99/2022.

Mostaganem Le : 19/12/2022.

A:

Monsieur Le Gérant de l'Entreprise KHALFAOUI NOREDDINE
Cité Chater Saida.

Objet: Mise en demeure(4eme)

Travaux Câble Fibre Optique ODN pour modernisation câble en FTTH Cité Salamandre
Partie 1 et 2 Lot 3 Mostaganem.
ODS :179 du 28/08/2022.

J'ai l'honneur de vous informer que malgré les recommandations qui vous ont été
données par les responsables d'Algérie Télécoms pour procéder au reversement du reste
du matériel , aucune suite m'a été réservée .

Par ailleurs ,je vous informe que mes services techniques rencontrent des difficultés
pour le suivi de ce chantier vu l'absence du représentant de votre entreprise et la non
réponse aux appels téléphoniques .

A cet effet ,et devant la clôture de l'inventaire Exercice 2022 je vous mets en
demeure dans un délais de 48 heures à partir de la date de la première parution de la
présente dans le site WEB d'Algérie Télécom pour régler cette anomalie .

A défaut, ALGERIE TELECOM DOT MOSTAGANEM se réserve le plein droit
d'appliquer des mesures à l'encontre de votre entreprise conformément aux clauses du
contrat .

Salutations.



ALGERIE TELECOM SPA
DIRECTEUR OPERATIONNEL DES
TELECOMMUNICATIONS
DOT MOSTAGANEM

Signé: M. MAIZI Foued